

LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE L' AISNE EN RENFORT

AVEC 300 TESTS DE DEPISTAGE PAR JOUR

Le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche (LDAR) du Conseil Départemental de l'Aisne s'est porté volontaire auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour le **dépistage du coronavirus**.

Il dispose de moyens adaptés : bâtiment équipé de salles de laboratoire spécifiques pour l'accueil d'échantillons pathogènes, personnel compétent, maîtrise de la technique analytique dite « PCR » (réaction en chaîne par polymérase), matériels et réactifs permettant d'analyser des séries importantes d'échantillons.

Dès le 3 avril, le président Nicolas Fricoteaux avait sollicité le premier ministre pour obtenir l'autorisation gouvernementale nécessaire pour réaliser ces analyses. Sans attendre, le LDAR s'est préparé pour pouvoir réaliser au plus vite des quantités importantes de tests

Olivier Mathie, Directeur du LDAR précise : « **Le 6 avril, nous avons effectué les commandes nécessaires en consommables, réactifs, kits d'analyse, équipements de protection individuelle (EPI), matériels complémentaires pour augmenter encore la capacité d'analyse, tout cela dans un contexte de marché très tendu. Le LDAR va pouvoir réaliser 8 000 analyses avec les réactifs achetés et livrés et vendredi dernier, nous avons réalisé les premiers tests qui servent à valider la méthode analytique** ».

En effet, la sécurité et la fiabilité des résultats d'analyse impliquent une caractérisation précise de la méthode d'analyse avant la réalisation de grandes séries d'échantillons, et le LDAR doit s'associer avec un laboratoire spécialisé en biologie médicale pour le rendu des résultats. C'est donc un processus multi-acteurs qui s'engage. **Un partenariat étroit avec le Centre Hospitalier de Soissons a été mis en place.**

Le SDIS apporte également son concours logistique en transportant des échantillons entre les lieux de prélèvements, le Centre hospitalier et le LDAR.

PRELEVEMENTS DANS LES EHPAD

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Préfecture de l'Aisne définissent la planification des tests à réaliser dans les EHPAD de l'Aisne. Les prélèvements sont réalisés dans les EHPAD par du personnel compétent sur place ou par des préleveurs habilités d'autres structures. Les échantillons sont adressés pour enregistrement au Centre Hospitalier de Soissons, puis transportés pour analyse au LDAR par des agents du SDIS. Les résultats sont validés par le médecin biologiste du CH de Soissons.

Concrètement, cette semaine est consacrée à la validation de la méthode qui repose sur des réalisations de tests en double à partir d'échantillons communs en différents lieux : LDAR - Centre Hospitalier de Soissons et Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens.

Dès cette semaine, le LDAR peut réaliser entre 200 et 300 échantillons par jour, et d'ici 2 à 3 semaines, il sera en mesure d'en réaliser 500 par jour. Les équipes du LDAR, travailleront jusqu'à 7 jours sur 7 si besoin. De nouvelles modalités d'organisation du travail au laboratoire permettront d'atteindre ces objectifs, et surtout de répondre au besoin crucial de détecter au plus vite les porteurs du coronavirus pour enrayer la pandémie actuelle.

* * *

***Le test PCR** recherche la présence de virus, par prélèvement naso-pharyngé, grâce à un écouvillon (long coton-tige). Il s'agit de détecter un brin d'ARN appartenant au coronavirus SARS-Cov-2. Le résultat des tests est transmis sous 24h à 48h au patient.*

***L'acide ribonucléique (ARN)** est un acide nucléique présent chez pratiquement tous les êtres vivants, et aussi chez certains virus. L'ARN est très proche chimiquement de l'ADN.*